

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le trente mars deux-mille-vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Ceillac, dûment convoqué le vingt-quatre mars deux-mille-vingt-six, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Emile CHABRAND, Maire.

Présents : Emile CHABRAND, Didier BERTRAND, Béatrice LUCHE, Bernard VALLERIAN, Séverine EYMARD, Amélie FOURNIER, Mathilde GAUTHIER et Romain MARROU.

Absent excusé : Yannick FOURNIER pouvoir à Emile CHABRAND, Denis RICHARD pouvoir à Bernard VALLERIAN.

Absent : Valérie PERRON.

Secrétaire de séance : Amélie FOURNIER.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 11

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 8

Nombre de Conseillers Municipaux ayant pris part au vote : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENUS : 0

### **Objet : Commission du bureau d'adjudication et des commissions d'appel d'offres (CAO).**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder au vote du bureau d'adjudication et des commissions d'appel d'offres.

Après concertation 3 membres titulaires se présentent :

Didier BERTRAND, Premier Adjoint  
Denis RICHARD, Conseiller Municipal  
Romain MARROU, Conseiller Municipal

Après avoir procédé au vote à bulletin secret, le dépouillement donne les résultats suivants :

Didier BERTRAND : 10 (dix) voix  
Denis RICHARD : 10 (dix) voix  
Romain MARROU : 10 (dix) voix

Didier BERTRAND, Denis RICHARD, et Romain MARROU sont élus délégués titulaires au bureau d'adjudication et des commissions d'appel d'offres.

Il est ensuite procédé à l'élection des suppléants, après concertation 3 membres suppléants se présentent :

Valérie PERRON : Conseiller Municipal  
Amélie FOURNIER : Conseiller Municipal  
Mathilde GAUTHIER : Conseiller Municipal

Après avoir procédé au vote à bulletin secret, le dépouillement donne les résultats suivants :

Valérie PERRON: 10 (dix) voix

Amélie FOURNIER : 10 (dix) voix

Mathilde GAUTHIER : 10 (dix) voix

Valérie PERRON, Amélie FOURNIER et Mathilde GAUTHIER sont élus délégués suppléants au bureau d'adjudication et des commissions d'appel d'offres.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Maire,

Emile CHABRAND

